

## Note de synthèse - CA CCAS

L'article 107 de la NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L2313-1 du CGCT en précisant " une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux "

### - Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
CCAS	700,54	5 401,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>700,54</b>	<b>5 401,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Il a été budgétisé 3 000 € de dépense en fonctionnement en 2020.

Il a été budgétisé 4 330 € de recette de fonctionnement en 2020 pour le CCAS.

Pas de dépense et de recette en investissement

En 2020, le CCAS a émis 700,54 € de mandat en fonctionnement, 3799,46 € n'ont pas été utilisés pour l'exercice de politique sociale en raison de la pandémie du COVID-19

En 2020, le CCAS a émis 5 230 € de titre de recette en fonctionnement au lieu des 4330 € attendu

À noter qu'un excédent de fonctionnement de 171 € a pu être généré en recette de fonctionnement

- Représentation graphique du budget principal -

Dépenses

Charges à caractère général : 300,54 €
Subventions et participations : 400,00 €

Recettes

Dotations et participations : 4 730,00 €
Autre : 671,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Dépenses d'équipement : 0,00 €
-----------------------------------

Recettes

Emprunts : 0,00 €
-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT